

DISPOSITIF AU SERVICE DU PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

spécifique à la Politique de la ville

	Programme Réussite Educative (PRE)
Buts	<p>► Accompagner depuis l'école maternelle et jusqu'au terme de la scolarité obligatoire les enfants présentant des signes de fragilité.</p> <p>► Construire avec le jeune et sa famille un parcours de réussite éducative adapté qui contribue à son épanouissement personnel</p> <p>Priorité est donnée aux parcours individuels et au "sur mesure" dans des domaines tels que l'accès aux loisirs, à l'offre associative, aux clubs sportifs, à l'offre culturelle, éducation à la santé, soutien à la parentalité...</p>
Public visé	Enfants, jeunes (2 à 16 ans) et leurs familles les plus fragilisés résidant dans les quartiers prioritaires du CUCS. Chaque enfant est accompagné par une équipe de réussite éducative avec un référent.
Temps de l'action	Année scolaire, hors vacances d'été
Financement	Convention annuelle passée entre le porteur du projet, la DDCSPP et l'IA ACSE avec participation financière de la commune
Articulations et/ou complémentarités possibles	Les crédits politique de la ville abondent le droit commun pour les publics prioritaires et peuvent faire l'objet de partenariats financiers privés.
Texte(s) de référence	Loi de programmation pour la ville et la rénovation urbaine du 1er août 2003 Loi de programmation pour la cohésion sociale n°2005-32 du 18 janvier 2005 permettant la mise en œuvre du PRE. Circulaire ou instruction annuelle
Pilotage	Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale des Landes DDCSPP – MEP Pilotage local: COPIL PRE dans le cadre du volet éducatif du COPIL du CUCS
Service instructeur et/ou Contact	<p><u>DSDEN</u> - 05.58.05.66.60, ce.ien40.bep@ac-bordeaux.fr</p> <p><u>DDCSPP</u> - MEP- Mission ville - 05.58.05.76.30 michele.duhart@landes.gouv.fr jean.lavigne@landes.gouv.fr Secrétariat: christine.destouesse@landes.gouv.fr, soizig.laine@landes.gouv.fr</p>